

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 574

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les jardins de happy few

A propos de livres:

— 27 octobre 1980, dans «24 Heures», bel article de M. Jaquillard sur *Le Fou de Picasso*, de M. Tauxe.

— 5 décembre 1980, dans «24 Heures», bel article de M. Tauxe sur *Zürich Graffiti*, de MM. Jaquillard et Sonnay...

Et dire qu'il y en a pour prétendre que la vertu de reconnaissance, ça se perd!

* * *

Encore à propos de livres!

Je ne crois pas qu'il soit possible d'écrire essai plus consternant que celui que Daniel Wilhem! — par ailleurs honorablement connu — vient de consacrer aux *Romantiques allemands*, dans la collection des *Ecrivains de toujours* (Le Seuil).

Une lecture même rapide convainc que l'auteur n'a guère de goût pour son sujet et qu'il le connaît mal. On est surpris, par exemple, de le voir ignorer Grabbe (*Napoléon et les Cent Jours*, *Faust et Don Juan*) et quasiment passer sous silence Büchner. Il est vrai que Grabbe était *fou* et que ses pièces sont à peu près injouables — cela ne l'empêche pas d'être quand même l'un des plus grands dramaturges allemands du XIX^e siècle. Quant à Büchner (*La Mort de Danton*, *Woyzeck*), il mérite mieux que d'être mentionné en passant, même si c'est *passim*. Bizarrement, le «Choix bibliographique» (d'une désinvolture révoltante) indique bien son «Théâtre complet», traduit par Marthe Robert et Arthur Adamov, mais non l'original allemand. En revanche, si l'on ose dire, les *Werke* de Heine sont mentionnés, mais pas leur traduction en français. Quant à Hölderlin, dont il est abondamment question, ses œuvres ne figurent ni parmi les «Textes allemands», ni parmi les «Traductions françaises» — alors que l'ensemble a paru dans la Bibliothèque de la Pléiade, publié par Philippe Jaccottet,

avec entre autres les admirables traductions de Gustave Roud. Novalis est mieux partagé: il figure en allemand et en français, mais de nouveau, la traduction de Roud parue chez Mermod n'est pas mentionnée.

Les *Deutsche Rechtsalterthümer*, de Jakob Grimm, ouvrage à tous égards capital, sont ignorées, cependant que des hommes aussi importants que Görres ou Creuzer sont tout au plus signalés. Si la peinture a droit à quelques pages (Friedrich, Carus, Runge), la musique (Schubert, Schumann...) est presque entièrement escamotée.

En revanche, un chapitre intitulé *Six et un* et consacré à la première génération romantique présente les Schlegel (August-Wilhelm et Caroline; Friedrich et Dorothea); le trio d'amis (Novalis, Tieck et Schleiermacher); «l'invité»: Schelling. Malheureusement, j'ai beau compter, je parviens à *huit*, éventuellement à *six*, sans les deux femmes, mais avec l'invité Schelling — jamais à six et un... (De manière générale, les titres des chapitres sont souvent des trompe-l'œil et ne révèlent rien du contenu. Or, comme il n'y a pas d'index...)

En revanche aussi, des phrases du genre: «Les romantiques, notons-le, tentent de rompre avec la pensée modale, avec la manière de la pensée dans le dire, dans le c'est-à-dire.»

(Et bien entendu, toute référence précise aux événements de l'Histoire, à l'ère des révolutions, à la disparition de la vieille Prusse, à la montée du nationalisme, est soigneusement écartée — citons plutôt Freud et Lacan! Les «happy few» pourront ainsi se promener en toute quiétude dans des jardins soigneusement pasteurisés!)

L'ennui, c'est que M. Wilhem est sauf erreur chargé de cours à l'Université, et que la collection des *Ecrivains de toujours*, malgré quelques livres somptueusement nuls, prétend tout de même et à bon droit être une collection sérieuse ou tout au moins honnête!

* * *

Une histoire de Jean Louis Peverelli, directeur du *Guet*, excellent «café littéraire» aux Escaliers du Marché:

C'est un homme qui décide d'entrer dans un ordre particulièrement austère, où les moines n'ont le droit de dire que deux mots tous les dix ans! Au bout des dix premières années, il va trouver le Supérieur et dit: «Lit dur!». Au bout de vingt: «Lavabo bouché!» Au bout de trente: «Carreau cassé!» Au bout de quarante ans enfin: «Je pars!» Alors le Supérieur, qui jusque-là était demeuré muet: «En tout cas, vous, on ne vous regrettera pas... Voilà quarante ans que vous n'arrêtez pas de vous plaindre!»

J. C.

SEXES

Egalité?

A ce qu'il paraît, les femmes souffrent encore, entre autres injustices patentées, d'une discrimination intolérable; le travail nocturne dans les usines leur est interdit. C'est l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail qui le dit. Le Conseil fédéral et les organisations féminines ne seraient pas opposés à la levée de cette interdiction; seule une convention de l'Organisation internationale du travail empêche ce nouveau pas vers la libération de nos compagnes. La Commission fédérale pour les questions féminines elle aussi dénonce cette «faveur» contraire au principe de l'égalité, et dont les femmes se passeraient bien.

Service militaire, travail nocturne, le débat sur la libération de la femme n'en finit pas de se référer à des situations créées par l'homme et pour l'homme. C'est l'homme en définitive qui reste le modèle d'inspiration, jusque dans ses comportements les plus aberrants. Et le travail de nuit en est un, je l'ai pratiqué; il tue la vie sociale et attente à la santé des individus.

Cette égalité-là n'est qu'une mystification. En matière de travail les femmes ont d'autres critères à imposer qui pourraient être utiles aussi à la libération des hommes.

J.-D. D.